

**CONFERENCE DE CAREME
A LA CATHEDRALE NOTRE-DAME DE LA TREILLE**

**M. Jérôme VIGNON,
Président des Semaines sociales de France**

La Miséricorde, réponse actuelle aux blessures d'une Europe divisée

Ce temps de carême est celui où nous sommes invités particulièrement à nous reconnaître pécheurs : imparfaits, infidèles aux idéaux moraux que nous proclamons, répétant sans cesse les mêmes travers, sans cesse en train de masquer par des mots, des idées ou des routines, les attitudes par lesquelles nous préservons ce qui fait notre réputation, notre fortune, notre pouvoir d'influence.

Il ne s'agit pas cependant de nous abaisser pour le plaisir d'une humiliation, mais de laisser une place, un espace à cette interrogation sur nous-mêmes. C'est cela le sens des restrictions que nous sommes invités à nous imposer en ce temps de carême. Elles ont un sens spirituel.

En effet, si nous ne sommes pas capables de nous reconnaître pécheurs, alors nous ne pouvons pas susciter la miséricorde de Dieu. Or la Miséricorde est le caractère même de Dieu. C'est « la manière dont Dieu pardonne », nous dit le Pape François¹. Dès lors qu'un signe ténu de notre part manifeste le repentir, le désir d'une réparation, d'une réconciliation, cela suffit pour qu'opère la miséricorde². Elle pardonne non par décret formel, par réintégration dans la légalité. Elle est un dépassement de la loi ; elle pardonne par un geste d'amour qui vient consoler, alléger, « caresser » la blessure dira encore François³. Ce sera le plus souvent sous l'effet d'un dialogue, d'une écoute en vérité au travers duquel la personne blessée pourra retrouver l'estime d'elle-même et se mettre en route autrement que dans la répétition du péché. C'est ce chemin de miséricorde qui conduit au pardon.

¹ « Le nom de Dieu est miséricorde » conversations du Pape François avec Andrea Tornicelli, Editions Robert Laffont.

² Ibidem p19.

³ Ibidem p16.

Se couper de la miséricorde en ignorant nos faiblesses cachées, c'est tout simplement se couper de Dieu lui-même. C'est donc s'enfermer dans le tête à tête avec soi-même, maintenir les fossés qui nous séparent d'autrui, prendre le risque d'une vie vide de sens.

J'imagine que les conférences qui ont précédé celle de ce soir ont largement contribué à ancrer en nous cette dimension incontournable de la vie chrétienne et de la vie divine tous ensemble qu'est la miséricorde. Elles nous auront appris ce qu'elle annonce de paradoxal : la tristesse qui est la prise de conscience, à renouveler constamment, de notre misère individuelle ; et la joie qui est la découverte du pardon que Dieu donne et la manière dont il est donné : une caresse qui passe sur nos blessures et nous ramène à a vie.

Cependant cette humanité qui demande en nous à vivre est sociale. Elle est relationnelle, tout comme la miséricorde est une attitude d'un cœur à un autre cœur. Dans le livre qui vient de paraître, « le nom de Dieu est miséricorde », le Pape François décrit une sorte de dynamique relationnelle de la Miséricorde. Cela commence par la reconnaissance d'une faute, la désignation d'une blessure qui provoque aussitôt un mouvement de compassion, un geste de soin qui conduit au pardon et à la possibilité d'une réparation, donc d'une guérison.

Cet enchaînement dynamique revêt aussi une dimension sociale, collective. Il peut avoir une dimension politique comme ce fut le cas dans le processus de la réconciliation franco –allemande dont un fruit a été la construction européenne. Cet enchaînement s'applique aussi aux aventures humaines plus modestes que nous construisons avec d'autres. Ce fut la richesse des conférences qui m'ont précédé de vous le rappeler : la miséricorde accomplit son œuvre de guérison en famille, comme dans un lieu plus touché par la désolation, la prison. Prison, Famille, Bible, Europe, quartier, diocèse selon la séquence des conférences de Carême cette année à Notre-Dame de la Treille. Mais pour nous ce soir, il s'agira particulièrement de cette aventure récente, l'aventure européenne qui a pris chair de façon si décisive au travers d'institutions nouvelles, ce qu'on appelle précisément l'Union européenne depuis 2009. Il s'agira de cette aventure politique et culturelle qui fut suscitée par un geste de Miséricorde et qui depuis 1950 lie entre eux des peuples, engage ensemble les destins de Nations.

Si nous réalisons le lien entre blessure et miséricorde, nous comprenons pourquoi il est juste de consacrer une soirée de ce carême à interroger le lien entre l'avenir de l'Europe et l'esprit de miséricorde. Nous avons affaire aujourd'hui, près de 65 ans plus tard, à une Europe divisée, blessée, une Europe qui va mal. Plus précisément, faire un lien entre la Miséricorde et cette Europe qui se porte mal, c'est répondre à deux questions :

- Les blessures actuelles de l'Europe peuvent elles s'interpréter comme le résultat d'un déficit de miséricorde, entre qui et qui ?
- La miséricorde, conçue comme principe d'une action politique, peut-elle inspirer des issues, guérir ces blessures européennes⁴?

Je tâcherai de répondre à ce programme de trois manières qui vont se compléter :

1. *Une façon herméneutique*, c'est-à-dire en cherchant particulièrement dans la catéchèse du Pape François, les clefs d'une interprétation de la question du pouvoir et de la politique d'une manière générale. Parler de l'Union Européenne, c'est en effet s'engager sur un terrain directement politique, celui de la gestion complexe d'intérêts sur un mode démocratique. C'est se mettre en présence d'enjeux de pouvoirs, donc d'enjeux de politique.
2. *La seconde approche sera directement politique*. Il s'agira de caractériser en quoi consistent les blessures de l'Union aujourd'hui, quelles sont les sources de divisions qui la traversent d'une manière qui paraît la mettre en danger. Je donnerai alors une première réponse sur les issues politiques que la miséricorde pourrait inspirer.
3. Enfin une *manière éthique plus personnelle*. En quoi en effet le soin des blessures qui touchent l'Europe nous concerne t il nous aussi en tant que personnes, en tant que citoyens qui souhaitent vivre cette citoyenneté en chrétiens ?

• ⁴ cette Europe dont le Pape François disait encore tout récemment, lors d'une rencontre avec des chrétiens sociaux le 1 mars 2016, qu'elle est investie d'une mission unique, singulière ?

1 La miséricorde comme une clef de compréhension des enjeux de pouvoir et des enjeux politiques

Parlons d'abord de la miséricorde comme une clef de compréhension des enjeux de pouvoir et des enjeux politiques au sens où la politique est une tentative d'exercer une influence dans l'histoire des hommes et des femmes qui forment une société.

Dans le livre de ses conversations avec Andrea Tonicelli, « Le nom de Dieu est miséricorde » le Pape explique pourquoi la Miséricorde, ou plutôt son absence, ou son impossibilité, lui apparaissent comme une clef majeure de compréhension des réalités sociales et mondiales aujourd'hui.

Le monde n'est plus caractérisé par une polarisation entre des blocs idéologiques antagonistes. Il se présente plutôt comme éclaté en de multiples fragmentations, en de multiples barrières ou fossés qui séparent ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, ceux qui gagnent au jeu de la mondialisation et ceux qui perdent, ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas, ceux qui participent et ceux qui subissent. Si les barrières s'élèvent et si les fossés se creusent entre ces groupes c'est à cause de l'indifférence des uns aux malheurs des autres, jusqu'à faire parfois de ces derniers, les autres, des « déchets » dont la mondialisation n'a pas besoin. L'indifférence, c'est l'envers exact de la miséricorde. C'est une sorte de « malheur aux vaincus », d'autant plus insidieux que le plus souvent il n'est pas conscient : ceux qui pêchent par indifférence ne sont plus conscients de ce péché et la miséricorde ne peut les atteindre.

A cela qui est de l'ordre du constat des fossés et des barrières qui font obstacle à l'unification des sociétés, le Pape ajoute aussi un diagnostic sur les causes fréquentes de ces divisions et de ces séparations. Elles tiennent à une forme auto centrée d'exercice du pouvoir conçu comme simple glorification de la puissance et du succès. Dans une catéchèse récente donnée lors d'une audience générale le 24 février⁵ le Pape souligne particulièrement les liens entre miséricorde et pouvoir, miséricorde et histoire. Il s'appuie alors sur le passage biblique du premier livre des rois, au chapitre 21. Ce passage nous relate l'histoire symbolique du Roi d'Israël Achab conduit sur les conseils d'une femme avide et sans scrupule, Jézabel, à dépouiller un simple vigneron Naboth

⁵ « La miséricorde peut changer l'histoire », audience générale du 24 février 2016.

de son bien jusqu'à, pour cela, provoquer la mort de Naboth. La « faute » de Naboth » si l'on peut dire, c'était que sa vigne, héritée de ses ancêtres, jouxtait le domaine du Roi et portait ombrage à son orgueil. Cette histoire nous dit le Pape se répète sans cesse : partout où le pouvoir politique s'exonère du sens de la compassion et du service des pauvres, il engendre violence et frustration. Les blessures qu'un tel exercice autocentré du pouvoir inflige à la société mettent longtemps à cicatriser.

Si l'arrogance du pouvoir politique est à l'origine de nombreuses blessures sociales, une conception erronée de la justice et de l'application du droit peut elle aussi contribuer à faire obstacle à la miséricorde. Une justice qui non contente de punir, méprise aussi ceux qu'elle condamne, une pratique légaliste de la morale qui rejette dans l'opprobre ceux qui ne se trouvent pas du bon côté de la loi, défie la miséricorde. Elles dédouanent ceux qui se trouvent du bon côté de toute responsabilité. Ce faisant, elles tiennent à distance les gestes, les processus de réhabilitation et de réparation des blessures.

Dans cette manière d'opposer une certaine justice à la miséricorde, On retrouve un enseignement ancien de la tradition sociale chrétienne selon laquelle, si la justice est une condition préalable à l'exercice de la charité, la justice ne se suffit pas à elle-même. Dans son imperfection elle appelle le don libre de charité.

Le syndrome d'Achab est si puissant, si spontanément humain en quelque sorte que la situation pourrait sembler insoluble, l'injustice et la division pourraient être vouées à se perpétuer. Achab cependant est visité par la miséricorde de Dieu et prend conscience de son mal. Il s'efforce de le réparer sans pouvoir effacer le tort qu'il a commis. Mais il se met en route. Un nouveau processus politique prend naissance. A l'image de Dieu, miséricordieux comme lui, jamais nous ne devons, y compris en politique, craindre de reconnaître nos erreurs. Ainsi privilégiant les faits aux idéologies simplificatrices, pourrions-nous recréer les conditions de la cohésion de nos communautés, la miséricorde ne cessant de faire son travail de réparation et de réhabilitation entre les hommes, entre les communautés.

2. Les blessures d'une Europe divisée.

Parlons maintenant des blessures d'une Europe aujourd'hui divisée et de l'impasse où ces blessures l'ont plongée.

Sur les divisions de l'Europe il n'est guère nécessaires de s'étendre tant elles s'étaient à la une de notre actualité. Il convient cependant de les regarder en face. Il faut nommer nos divisions, si nous voulons les surmonter.

Elles sont d'abord objectives : divisions entre les économies, particulièrement depuis la crise de 2008. On avait assisté auparavant à une certaine convergence , à une réduction des écarts de niveau de vie entre les économies industrielles les plus développées de l'ouest et du nord et les économies plus jeunes ou plus fragiles du sud, du centre et de l'Est .Sauf quelques exception, dont la Grèce , des écarts dits structurels de compétitivité se résorbaient lentement ; les différences de rythme d'inflation se réduisaient, ainsi que les écarts de niveau de vie et de taux de chômage; les qualités des systèmes de protection sociale tendaient à se rapprocher. Pour certain pays moins développés, tels que l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, et plus tard la Pologne, la Slovénie, l'Estonie cette réduction était même spectaculaire.

Au contraire, depuis 2008, les écarts de chômage, de niveau de vie, de performance économique sont devenus explosifs, au point que désormais un groupe de pays a été mis à part, soumis au régime d'un « ajustement structurel » des finances publiques parfois draconien comme en Grèce et dans deux sur ides Etats baltes⁶. S'il préserve pour l'ensemble de la zone Euro, l'unité monétaire et financière et par tant une certaine prévisibilité nécessaire à la confiance et aux échanges, le régime de la rigueur et du désendettement instauré par la discipline d'un « pacte de stabilité » engendre le désenchantement et parfois une franche hostilité à l'égard de l'Allemagne. Ce grand pays, qui s'est lui-même astreint à de très fortes disciplines pour garder son rang mondial, est devenu le pays clef de la mise en œuvre des outils de solidarité monétaire. Mais il fait payer le prix de cette solidarité par une exigence de responsabilité vécue souvent comme un diktat.

Les exigences inscrites dans le Traité de l'Union européenne (UE) d'une gestion solidaire des défis migratoires sont la contre- partie incontournable d'un bien collectif de l'UE, qui consiste dans la libre circulation intérieure, concrétisée par les dispositions des accords de Schengen conclus en 1985. Mais dans le climat de divergence économique et sociale actuel, leur mise en œuvre se heurte à

⁶ Rapport sur la situation sociale et l'emploi de l'Union européenne, Commission européenne, novembre 2015.

des incompréhensions et à des rancœurs, alimentées par une nouvelle forme de nationalisme. Demain se tient un nouveau Conseil Européen pour tenter de les surmonter. La proposition de l'asile à des migrants de culture musulmane est jugée irrecevable par certains pays, au point de risquer de mettre en échec la stratégie de la Commission européenne d'une répartition équitable de la charge d'accueil et d'instruction dans le cadre d'une stratégie d'hospitalité humanitaire conduite par l'Allemagne. Même la France qui accordait jusqu'à maintenant son soutien à un mécanisme de relocalisation des demandeurs d'asile, a récemment exprimé par la voix de son premier ministre qu'elle refuserait la pérennisation de cette solidarité, estimant que la question des réfugiés devait être renvoyée aux pays de première ligne, tels que la Turquie, le Liban et la Jordanie.

Le retour du nationalisme est la première blessure de l'Europe. Ce nouveau nationalisme n'est pas agressif comme il pouvait l'être entre les deux guerres ; c'est plutôt un nationalisme identitaire, un nationalisme du repli. Il n'épargne pas même les Eglises nationales comme l'a montré un incident récent survenu au sein de la COMECE, la Conférence des Episcopats de la Communauté européenne. Il y a trois semaines les conférences épiscopales polonaises et hongroises ont obtenu le retrait de la revue de la COMECE d'articles universitaires critiques à l'égard de tendances manifestement autoritaires dans leur pays respectifs. Ces tendances sont pourtant bien réelles puisqu'elles valent à ces pays de faire l'objet de mise en infraction par la Commission européenne « gardienne du Traité ».

Mais ces divisions après tout compréhensibles, jusqu'à un certain point, dans un contexte économique difficile, sont moins graves et moins délétères que les divisions à l'intérieur de nos pays sur le sujet de l'Europe. Elles semblent y avoir atteint un point critique, y compris dans notre pays où près de 28% des votants, soit la majorité relative, se sont prononcés en faveur d'un programme national qui comporte, objectivement, la nécessité d'une renégociation de grande ampleur de notre appartenance à l'UE : mise en question de notre appartenance à la zone l'Euro ; affirmation d'une préférence nationale en contradiction avec le principe de l'égalité de traitement associé à la libre circulation ; souveraineté exclusive en matière de politique étrangère⁷. On doit cependant relativiser l'expression de ce rejet de l'Europe, en ce sens que l'UE est un bouc émissaire d'un malaise plus profond, celui qui à l'intérieur de la

⁷ Voir le programme affiché sur le site du Front national pour les élections régionales de 2015.

communauté nationale sépare ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas, ceux qui tirent leur épingle du jeu et ceux qui subissent l'internationalisation de nos économies, malaise dont nous pouvons voir les ravages dans la crise qui secoue aujourd'hui la zone agricole, un monde pourtant jusqu'ici bien traité par l'Europe.

En évoquant le contraste entre ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent, je dois aussi faire justice des responsabilités qu'une élite européenne, dont je fais moi-même partie, doit se reconnaître. Une forme de cléricature des spécialistes s'est constituée qui a sans doute involontairement rendue obscure la construction et le langage de l'Europe. Cela s'est fait d'autant plus insidieusement que le seul nom d'Europe suffisait à ceux qui s'en prévalaient pour se doter d'une sorte de légitimité, comme parfois les élites religieuses ont été au risque de former une caste séparée. Pour cela, moi aussi je demande miséricorde en tentant aujourd'hui de mettre pour cette conférence de Carême les choses au clair.

Il faut bien comprendre en quoi ces divisions et ces hostilités plongent aujourd'hui l'Union européenne dans une impasse. Pour être à la hauteur des défis, assurer les protections et les solidarités requises par la crise financière (au moyen par exemple d'une mutualisation partielle des dettes publiques, par la création d'un marché européen d'obligations garanties par le budget commun, par le biais d'un fonds de solidarité conjoncturelle), pour assurer une réponse durable, autre que la solution du Mistigri, face à la crise migratoire (par la constitution d'un corps européen de gardes côtes, ou par le développement de lieux d'accueil européens aux frontières extérieures, par l'organisation de consulats européens susceptibles d'accorder des visas humanitaires en amont des frontières Schengen), l'UE devrait s'engager dans une modification des Traités actuels dans le sens d'un partage accru de la souveraineté sur ces points où les compétences européennes sont clairement insuffisantes. En contrepartie, des garanties démocratiques devraient être mises en place comportant par exemple une fonction co-législative pour les parlements nationaux, ou encore une flexibilité et une réversibilité des politiques européenne, en fonction des capacités et des circonstances traversées par chaque pays. Mais cette perspective qui relève du bon sens est aujourd'hui « inaudible » tant les « partis de gouvernement » craignent d'affronter une méfiance populaire qu'ils n'ont rien fait par ailleurs pour dissiper. A la différence de la situation vécue lors du printemps de l'Europe, dans les années 80 et 90, le Conseil Européen qui incarne le « concert des

« Etats n'est plus l'inspirateur de la poursuite de l'unification européenne. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de progrès, mais ceux-ci s'accomplissent sans plan d'ensemble, sans lisibilité, au gré des nécessités, à la merci des bourrasques internationales. En ce sens le diagnostic du Pape d'une Europe Grand-mère, percluse de rhumatisme, riche de souvenir mais dépourvue d'élan, est bien juste.

Pour autant, prenant quelque hauteur avec l'angle de vue de la Miséricorde, on voit les pistes politiques que celle-ci pourrait inspirer. J'en discerne au moins quatre.

- La perspective de la Miséricorde devrait inspirer une nouvelle donne des politiques sociales européennes. Sous le couvert juridique du principe de subsidiarité qui veut que les compétences sociales, en particulier celles qui relèvent de la protection sociale, devraient rester du ressort principal des Etats, nous avons été conduits à ignorer, à être indifférents face à la montée du chômage structurel de longue durée, au chômage excessif des jeunes sans qualification, à la pauvreté engendrée par le fait que certaines catégories de travailleurs ne bénéficiant pas de garanties contractuelles suffisantes pour rester à flot face aux changements très rapides de l'économie. Nous disposons certes de nombreux « tableaux de bord » qui devraient nous rendre attentifs à la montée de situations de détresse sociale qui avec le temps risquent de devenir irréversibles. Mais ces tableaux de bord ne déclenchent en fait aucun mécanisme de solidarité. Ils n'appellent pas la miséricorde.

Une nouvelle « donne sociale européenne » devrait ainsi conduire à sécuriser, hors des exigences de la rigueur, les moyens budgétaires qui pourraient être identifiés comme des « investissements sociaux » nécessaires à l'exercice de droits fondamentaux. Cela pourrait conduire à définir un nouveau socle européen de droits sociaux⁸, à mutualiser certaines dépenses comme celles de la lutte contre le chômage de longue durée.

Dans le même ordre d'idée d'un soutien effectif aux travailleurs les plus fragiles, les moins armés, la Commission européenne pourrait proposer de légiférer dans des domaines touchant à la législation des contrats de travail pour que soit mis fin à des abus manifestes comme ceux du recours systématique aux contrats de travail précaire, à l'usage extensif

⁸ Le socle actuel de droits sociaux ne s'applique qu'aux travailleurs, c'est-à-dire aux actifs ayant un lien avec le marché du travail.

du travail détaché dans le but évident d'échapper au paiement de cotisations sociales. Pour que de nouvelles normes européennes soient applicables dans ces domaines et ne donnent pas lieu à divers contournements, leur orientation devrait avoir reçu une forme de soutien politique préalable de la part d'une alliance formée de représentants de grandes entreprises, des partenaires sociaux et de parlementaires des divers pays concernés. Cette alliance constituerait en quelque sorte un socle de confiance et de miséricorde applicable volontairement par ses membres en dehors d'une contrainte légale.

- Les représentants de l'élite européenne dans chacun de nos pays, c'est-à-dire tous ceux, élus ou non, qui siègent dans des instances de concertation ou de régulation, ou qui bénéficient de fonds communautaires, devraient avoir la possibilité de rendre compte de leur mandat, de l'influence qu'ils exercent, devant l'opinion publique et plus spécifiquement devant des instances représentatives des intérêts qu'ils défendent. Pour faire droit pleinement au souci de la rencontre et de l'échange, il ne devrait pas s'agir d'une obligation, mais d'un volontariat qui pourrait être organisé dans un cadre européen. De même Les fonctionnaires actifs ou retraités des diverses institutions européennes, devraient-ils pouvoir se porter volontaires pour venir rendre compte dans leurs universités ou écoles d'origine de ce qu'ils vivent et font au nom de « l'intérêt général européen », puisque cet intérêt général est la raison d'être juridique des institutions qu'ils servent. En lien avec les autorités pédagogiques de chaque pays, ce rendu de la vie des institutions européennes pourrait être adapté aux différents cursus nationaux et s'incorporer à l'éducation civique.
- Au-delà des interventions financières destinées à assurer la solvabilité des Etats en difficulté, l'UE devrait disposer d'une véritable Agence de développement, dotée d'une vraie autonomie contractuelle, capable de s'engager sur des prêts à long terme sans que les Etats en situation de faiblesse ne doivent apporter des garanties humiliantes. Je pense ici particulièrement à la façon dont a été traité le cas grec, sorte de contrepoint négatif de la parabole de l'enfant prodigue. Je ne saurai entrer dans le détail du règlement complexe de la crise budgétaire grecque dont le dernier épisode remonte au printemps 2015. On peut certainement discuter de l'opportunité ou non de maintenir ce pays en

situation de demeurer dans la zone Euro. Mais ce qui semble vrai, c'est que les conditions imposés pour parvenir à ce résultat ne sont pas miséricordieuses en ce sens qu'elles ne semblent pas remettre ce pays sur un chemin soutenable. La Grèce a certes failli à ses engagements ; elle a trompé ses partenaires. La Miséricorde eut consisté à assortir les prêts indispensables à court terme d'une forme de plan Marshall à moyen terme, mis en œuvre par une alliance d'amis de la Grèce apportant qui un allègement de la dette, qui une compétence administrative, qui des engagements d'investissements à long terme. Il aurait été moralement difficile aux Grecs expatriés, parfois détenteurs de capitaux non négligeables, de s'exonérer de faire partie d'une telle alliance.

- J'ai utilisé à plusieurs reprises le terme d'alliance, dont la saveur biblique ne vous aura pas échappé. L'esprit de Miséricorde est propice à la mutualisation volontaire des efforts, en vue du but commun de la réhabilitation et de la guérison. Ceci amène à la quatrième des pistes que nous suggère la Miséricorde pour sortir de l'impasse européenne actuelle. Bien souvent, lorsqu'on songe aux Etats de l'Union, notre réaction se fait exclusive. Notre premier réflexe est celui d'une Europe restreinte aux pays familiers et qui nous semblent historiquement sympathiques. Sans doute les épreuves à venir exigeront elles la formation d'une avant-garde européenne. Mais la perspective de la miséricorde devrait rendre attentifs au potentiel encore insuffisamment développé de la coopération entre les Etats. Elle devrait être mise à l'honneur pour rééquilibre les politiques actuelles qui convergent exclusivement vers le centre et manquent à susciter le travail horizontal entre les pays et les peuples et pas seulement leur classement en fonction de leur « bonne ou mauvaise pratique »⁹.

3 Notre responsabilité éthique personnelle au regard des enjeux européens

⁹ Le travail de « monitoring » réalisé dans le cadre du semestre européen destiné à s'assurer que les Etats membres de l'Union européenne s'acquittent de leurs engagements macroéconomiques et structurels met en relief les bons et les mauvais élèves de la classe. Ce travail est indispensable pour maintenir un minimum de confiance des Etats créditeurs des fonds d'aide européens. Il lui manque un volet «coopératif » de nature à développer des formes d'entre aide mutuelle entre les Etats.

L'attitude de Miséricorde peut donc donner l'imagination de nouvelles politiques européennes, ou d'autres manières de faire de la politique européenne, afin de surmonter l'impasse où se trouve plongée l'Union européenne aujourd'hui.

Est-ce-à dire que cela ne concerne que ceux qui par leurs fonctions administratives, économiques ou électives sont directement parties prenantes à la conception ou à la mise en œuvre des politiques de L'Europe ? Et nous, par exemple dans cette assemblée réunie dans le Cathédrale de ND de la Treille, devrions nous « rester au balcon » ? Ce serait mal connaître l'enseignement social-chrétien, cette doctrine sociale de l'Eglise, chère à Monseigneur Ulrich. Selon cet enseignement, entre les responsables politiques et les individus, il n'y a pas rien. Il y a une société vivante, lieu d'une action autonome, capable de concourir au bien commun.

Aux politiques incombe certes la responsabilité des adaptations continues des règles européennes que réclame un contexte mondial en permanente évolution, comme la négociation d'un Traité de commerce et d'investissement transatlantique, l'instauration d'une Union bancaire, le lancement d'un marché intérieur du numérique, ou encore en ce moment la négociation d'un accord juste sur la répartition des responsabilités pour l'accueil des réfugiés et migrants. Mais s'il s'agit de donner demain un nouvel élan susceptible de doter l'Union d'instruments de solidarité financière et sociale significatifs, d'orienter vraiment son développement agricole et énergétique dans un sens durable ou d'affermir solidement son rôle en matière de politique étrangère et de défense, comme vient de le demander la COMECE lors de son assemblée plénière du 2 mars, alors cela ne sera possible que si de tels changements trouvent un écho dans le cœur des citoyens. Les Schuman, Monnet, Adenauer, dont certains regrettent l'absence aujourd'hui n'auraient pu mener à bien les projets révolutionnaires dont nous sommes aujourd'hui les héritiers et les bénéficiaires, si l'idéal éthique de la réconciliation entre les peuples qui les inspirait n'avait trouvé un écho dans le cœur de leurs compatriotes, si ceux-ci n'avaient été préparés par des siècles de culture chrétienne, mûri dès après la deuxième guerre mondiale, puis dans les mouvements de Résistance.

Aujourd'hui, notre société semble, selon les médias, indisposée à l'égard de l'Europe. Je dirai plutôt qu'elle est indisponible aux idéaux européens, indifférente car désabusée d'une certaine manière et parfois franchement hostile, blessée par une attente déçue.

Il s'agit donc pour nous de comprendre comment nous pouvons être, à notre échelle modeste, des ferments d'une attitude miséricordieuse à l'égard des insuffisances de l'Europe, si bien sûr nous restons convaincus de ses potentialités uniques pour incarner et dispenser dans le monde une culture de l'unité dans la diversité, comme le répétait encore le 1 mars dernier à un groupe de chrétiens sociaux venus de France, le Pape François.

Je vous propose pour terminer cette conférence de Carême, trois champs particuliers où nous pourrions à notre façon tenter de soigner ces blessures d'une Europe divisée.

Le domaine de notre responsabilité citoyenne d'électeurs s'impose d'abord. Certes parmi les catholiques pratiquants, seulement 19% se sont abstenus de se rendre aux urnes en mai 2014, soit trois fois moins que la moyenne nationale qui est de 58%¹⁰. En tant que citoyen, l'enjeu éthique est de promouvoir des débats qui fassent sens et dont le renouveau européen serait l'objet. Cela implique, si nous sommes d'ordinaire enclins à soutenir l'Europe, d'écouter et de comprendre la frustration qu'elle a engendrée. Et si nous sommes devenus « souverainistes (ce qui est le cas de 23% des suffrages exprimés par les catholiques pratiquants) cela implique de nous laisser interroger par les motivations initiales du projet européen : la construction de la paix entre les nations du continent, l'instauration de relations de justices à l'échelle internationale ont-elles vraiment perdu toute actualité ?

Surgit aussi la question des migrants et des réfugiés, à laquelle dans cette région désormais élargie du Nord Pas de Calais, nous avons une sensibilité particulière. Je suis convaincu de ce que le nationalisme et le rejet de l'étranger quel qu'il soit entretiennent de très étroites relations. Au contraire, pour de nombreuses raisons, la volonté de concevoir un chemin durable pour l'accès puis l'intégration des personnes étrangères, en s'appuyant pleinement sur notre identité culturelle et historique, amène inévitablement à rencontrer le projet européen. Cela amène en outre à lui donner une perspective qui dépasse de beaucoup les simples enjeux économiques. Débattant hier avec Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, j'apprenais que dans le département du Pas de Calais, des centaines de familles se sont manifestées pour accueillir temporairement des familles réfugiées, pour faciliter l'enregistrement de leurs demandes d'asile, pour acquérir une familiarité avec

¹⁰ Selon un sondage IFOP auprès d'un échantillon de 3346 personnes, le 25 mai 2014.

notre pays qui leur est étranger. Ces gestes sont autant d'encouragements à notre gouvernement et au conseil des ministres européens de voir large et loin.

Dernier point d'attention, celui de la politique étrangère, des questions de défense et de sécurité. Je suis convaincu qu'à la différence des 20 dernières années, ces questions deviendront prépondérantes sur ce qu'on appelle l'agenda européen. L'esprit de miséricorde nous invite particulièrement à juger les événements non pas seulement en partant de nous-mêmes, mais du point de vue des autres pays européens, de manière à encourager, de la part de nos responsables une vision large, une vision délivrée des stéréotypes que nous continuons de nourrir à l'encontre des Britanniques, des Allemands, des Italiens, des Polonais, afin que face aux défis qui surgiront, l'Europe en tant que telle, puisse être une puissance à la fois respectable et miséricordieuse.

Chers amis, nous fêtons il y a quelques semaines un appel célèbre que Jacques Delors lançait le 5 novembre 1990 aux responsables des Eglises chrétiennes réunies à Bruxelles. Dans ce temps où l'Union européenne était entourée d'un prestige indéniable, il leur disait sa conviction que la dimension économique et sociale, pour importantes qu'elles soient, ne suffiraient pas à garantir l'avenir dans la durée du projet européen. « Il faut une âme et un cœur à l'Europe » disait-il. Il ajoutait : « la porte est ouverte à tous ceux qui voudraient y contribuer ». Ce propos est toujours actuel. La porte de la miséricorde nous est ouverte.

Jérôme Vignon

Président des Semaines sociales de France